



GT SÛRETÉ

Constat :

La CLI reçoit des informations sur les évènements sans une réelle analyse et sans pouvoir en apprécier pleinement l'importance.

Objectif :

La CLI de Gravelines souhaite se faire sa propre opinion sur la progression du niveau de sûreté de la centrale de Gravelines, en ayant intégré le processus de traitement des ES. Cette démarche permettra également d'améliorer la qualité des échanges avec l'exploitant.

Besoins identifiés :

- Apporter des éléments de compréhension sur les principes généraux de sûreté
- Comprendre les processus de déclaration
- Obtenir des compléments d'information (EDF, IRSN, ASN, ...)



GT SÛRETÉ

Actions :

Apporter des éléments de compréhension sur les principes généraux de sûreté

- Organisation d'une formation animée par l'IRSN en collaboration avec l'ANCCLI - 2020

Comprendre les processus de déclaration et exigences associées

- Rencontre d'EDF (Service Sûreté Qualité) : rencontre le 06/11/2019
 - Explication du processus de déclaration des évènements : délai, caractérisation, analyse, correction
 - Différence entre évènement du site et générique
 - Types d'anomalies : indisponibilité d'un équipement (STE) ou écart de conformité (Rapport de Sûreté)
 - Demande d'un tableau récapitulatif des évènements de niveau 1 et 2 : origine, caractérisation, localisation, état de la tranche, ...
 - Dans un deuxième temps : analyse de l'efficacité des actions sur quelques évènements



GT SÛRETÉ

Actions (suite) :

- Rencontre ASN / IRSN : rencontre du 28/11/2019
 - Rôle de l'ASN et l'IRSN au niveau régional
 - Explication de leurs attentes envers EDF
 - Examen des mesures correctrices mises en œuvre
 - Recherche des causes profondes de l'évènement
 - Suivi des engagements de EDF
 - Éventuellement, discussion sur le classement INES

Demander aux experts des compléments sur certains évènements (IRSN, ASN, ...) – 2019 & 2020

Priorité sur les ESS de niveau 2, puis de niveau 1



GT SÛRETÉ

Suite des travaux du GT :

Suite à la déclaration d'un évènement : demande d'une présentation de l'ESS de niv 2 avec visite (au moins 2 mois après l'évènement)

Réunions régulières du GT suite aux diffusions de déclaration des évènements (secrétariat de la CLI qui s'en charge)

Analyse du rapport annuel d'informations du public 2019 (parution prochaine)

- Examen sur quelques évènements des actions correctives prévues afin de juger de leur mise en œuvre
- Réflexion sur les délais de traitement

Restitution des travaux en séance plénière de la CLI en 2020